

Mesdames, Messieurs,
Association CRAS
BP 193
F-31010 TOULOUSE CEDEX 06
France

FORCALQUIER

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

dépôt le 21/02/18
radio zinzine info
04300 Limans



**RADIO ZINZINE
INFO**

L'IRE À DES CHÉNAIES

N°713 - 21 février 2018

Boue, boue pidoup in the bo- cage...

Nous sommes monté-e-s à quelqu'un-e-s sur la ZAD pour la manif/fête du 10 février. Cette mobilisation a commencé à être organisée avant l'abandon du projet d'aéroport par le gouvernement. Après l'arrêt du projet, elle s'est donc transformée en fête de victoire et, sous la bannière «enracinons l'avenir», d'une démonstration de force pour la défense de la ZAD et des expériences sociales et agricoles qui s'y mènent. Les comités de soutien étaient invités à apporter des arbres (principalement fruitiers mais pas uniquement) pour qu'ils soient plantés sur la zone. Cette déambulation/fête a réuni entre 20.000 et 30.000 personnes aux dires des organisateur-trices, dans une journée qui a

ourné pluvieuse, et donc boueuse. Cela faisait longtemps que je n'avais pas revu une telle boue sur la ZAD. Le 10 février était aussi le lendemain de la fin de validité de la Déclaration d'Utilité Publique, ce qui concrètement annule l'aéroport. Cette date précédait aussi de quelques jours le mardi gras, cette manif s'est donc déroulée en mode carnaval, avec des caramantrans représentant d'autres luttes. Et à l'arrivée, sur la ferme de Bellevue, outre l'avion réalisé sur le lieu, on pouvait voir la bulle tropicale du Center Parc de Roybon (Isère), l'écoquartier menaçant l'occupation du quartier des Lentillères à Dijon, les déchets nucléaires de la poubelle de Bure, une carrière de sable en Bretagne, José Bové et le transformateur de Saint Victor dans l'Aveyron (qui doit être branché sur des dizaines d'éoliennes industrielles), Gérard Collomb et un dragon du plateau des Millevaches représentant une centrale à biomasse d'un genre particulier. Les occupant-e-s avaient aussi construit un immense triton crêté, un des symboles de la lutte locale, de plus de 35 mètres de long. Un duel épique eut lieu entre le dragon des Millevaches et le triton crêté. Fort heureusement, le triton a gagné, et les caramantrans ont été incendiés... Parmi les luttes présentes, une représentante du Front Populaire en Défense de la Terre d'Atenco, dans la banlieue de Mexico, était présente. Le FPDT lutte aussi contre un nouvel aéroport sur leurs terres et la présence de cette déléguée avait pour but de (re)lancer une campagne internationale de solidarité.

Après c'était la fête. Je ne suis pas un grand habitué des Fest-noz, mais quelque chose me dit que traditionnellement cela ne se danse pas en bottes et sac à dos...

Je crois que c'était la première fois que je participais à une manif de victoire, et je n'ai pas boudé mon plaisir...

Voilà pour le «in», car il y avait aussi un «off». Des espaces de discussions et débats contre «la kermesse de la victoire» avaient été organisés visibilisant les conflits internes au mouvement que je vais essayer de résumer.

Des tensions assez fortes se sont cristallisées depuis l'annonce de l'abandon du projet autour de la «route des chicanes». La route des chicanes est ce bout de D281, fermée en 2013 par la préfecture et rouverte dans la foulée par le mouvement. Elle était un symbole pour une partie du mouvement. Lieu de confrontation avec les flics en 2012, ses barricades, ses habitations à la Mad Max et ses chicanes restaient une image forte de la résistance. Elle était aussi depuis longtemps un point de fixation au sein du mouvement car les paysan-ne-s et/ou les habitant-e-s ne pouvaient l'emprunter sereinement. Toujours est-il que le gouvernement au moment de l'annonce a mis la pression pour que cette route soit rouverte et nettoyée au plus vite, et une importante partie du mouvement était d'accord avec ça et ont décidé de s'en charger elle-même. Une autre partie était opposée à cette réouverture/nettoyage, soit par principe («la lutte contre la bagnole est aussi importante que la lutte contre les avions») soit en refus de la pression et de l'urgence exprimées par le mouvement lui-même... Et donc la route a été nettoyée par le mouvement, avec des scènes difficiles où en quelque sorte des squatters ont expulsé des squatters... La préfecture, une fois la route «ouverte», a intimé au département de commencer des travaux (débroussaillage, curetage des canaux adjacents, regoudronnage, etc.) qui devaient se faire sans escorte policière à la demande du mouvement. Mais quand les agents de la DDE sont arrivés, deux ou trois jours de suite ils ont été bloqués par quelques personnes encagoulées. La préfecture a donc décidé de «sécuriser» les tra-

vaux. Et c'est ainsi que depuis le lundi 5 février, autour de 20, 25 fourgons bâchés de gardes mobiles sont présents sur la route, avec des fois hélicoptères, drones, etc. Même s'ils sont en mode plutôt soft, les gendarmes en profitent pour faire du repérage, voire du fichage sans compter que durant les premiers jours, ils sont même entrés dans deux caravanes. Une petite mobilisation a lieu pour surveiller les surveillants des travaux... Les travaux, et donc très certainement la présence policière, doivent durer jusqu'à mi-mars, ce qui nous rapproche dangereusement du 31 mars, fin de la trêve hivernale et ultimatum posé par le gouvernement pour que les «zadistes» soient parti-e-s. Comme beaucoup je trouve très dommage cette situation et la cristallisation de ses tensions, surtout pour un mouvement qui dans toute sa très grande diversité s'est engagé à défendre tous les lieux d'habitation. Les occupant-e-s ne restent qu'une composante de la lutte et le mouvement est fort de ses radicaux comme de ses paysans, de ses associatifs, etc. Si abandon du projet il y a eu, c'est parce que ce mouvement, tant bien que mal, a tenu une unité permettant des mobilisations très diverses, allant des pétitions aux barricades, de la grève de la faim au sabotage, de l'occupation aux sit-in, de manifestations pacifiques à d'autres plus... sportives. L'enjeu d'une union qui perdure est grand: 1650 hectares de terres. Des négociations vont s'ouvrir (premier round le 28 février) entre le gouvernement et une délégation intercomposante du mouvement. L'idée est de revendiquer une entité juridique temporaire issue du mouvement qui gèrera les terres pour un moment. Ensuite, le mouvement réclame du temps pour construire une autre entité juridique pérenne. Il a été rappelé que la Société Civile des Terres du Larzac a mis trois ans à se constituer. Le dernier point de négociation est l'amnistie de toutes les personnes sous le coup de poursuites judiciaires dans le cadre de la lutte contre l'aéroport.

Il paraît évident que d'une manière ou d'une autre, la ZAD n'existera plus telle qu'elle a existé jusqu'à présent. Une nouvelle étape s'ouvre. J'espère que cette étape n'aboutira pas à un processus d'exclusion de certaines fractions. Mais l'Etat va remettre (et a déjà) remis les pieds dans ce qui a été une enthousiasmante zone de non-droit pendant plus de cinq ans. La légalisation de certaines structures ne devrait pas empêcher la coexistence d'une grande diversité. C'est un des défis que doit relever le mouvement en dépassant ses tensions, et ce n'est pas facile. Je ne peux que leur souhaiter bon courage et bonne chance. En tout cas et à la différence d'autres, de là d'où je parle, je ne me permettrais pas de donner des conseils ou des leçons de morale à ce mouvement qui vient d'arracher une des premières victoires depuis des décennies.

Tuttle

Nous préférons le vent de la révolte à celui de l'aménagement verdâtre des territoires

Déclaration commune lue lors du rassemblement du 10 février 2018 à la zad de NDDL

Ça y est, ils l'ont abandonné, ce projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes. C'est pas trop tôt! Un peu partout, on se réjouit de cette victoire, de ce qu'elle représente: la

possibilité de bloquer ces projets d'aménagement absurdes et destructeurs qu'on voudrait nous imposer, la possibilité d'oser imaginer à nouveau gagner et défaire le rouleau compresseur de l'Etat et du profit.

Les médias posent la question: cet abandon va-t-il renforcer les autres luttes? Nous, nous savons déjà que oui. D'ailleurs, le gouvernement s'y attend lui aussi. Pourquoi sinon Edouard Philippe, Premier ministre, en annonçant le retrait du projet se serait-il senti obligé d'affirmer que l'Etat va continuer à «aménager le pays», en prenant désormais en compte «une meilleure qualité de vie [et] un plus grand respect de l'environnement»? Les voilà déjà à préparer l'opinion publique à accepter leurs autres projets pourris (et ceux d'investisseurs privés).

Ce qu'ils nous préparent en vérité c'est toujours le même projet. Une guerre généralisée au vivant, au nom de l'économie, sous couvert d'«aménagement des territoires». Une guerre avec son lot de nouvelles mascarades et d'opérations policières. Avec son mélange de répression et de «consultation», comme ils disent. Qu'ils nous consultent autant qu'ils veulent, qu'ils essaient! Quand c'est non, c'est non. A Bure, Roybon ou l'Amassada, c'est non. Les autoroutes, centres de commerce ou de loisir, lignes à grande vitesse, centrales biomasse, projets nucléaires ou d'éolien industriel, éco-quartiers, smart cities, d'extraction de sable, de minerais ou de souches, c'est non.

Nous l'avions déjà dit en décembre lors d'un communiqué commun à plusieurs territoires en lutte, nous le répétons aujourd'hui: leur écologie n'est pas la nôtre. Elle est avant tout un prétexte pour intensifier l'administration et le contrôle des territoires et de leurs habitants, ces territoires dans lesquels nous vivons. Leur monde uniforme n'est pas le nôtre, non plus. Que le capitalisme soit vert Center Parc, noir pétrole, gris béton, jaune nucléaire ou rouge sang, nous savons qu'il sera toujours couleur d'uniforme.

À Notre-Dame-des-Landes comme dans tant d'autres endroits, nous ne nous contentons pas de combattre. Nous ne sommes pas ces mercenaires de la cause écolo que dépeignent certains médias, ces djihadistes verts qui n'auraient qu'une seule envie: se battre. Nous nous battons parce que nous avons des mondes à défendre. À Notre-Dame-des-Landes, ce sont d'autres formes d'organisation sociale et politique qui se sont vécues pendant les années de lutte, et aujourd'hui nous déclarons que ce sont elles, avec leur beauté comme leurs difficultés quotidiennes, que nous voulons défendre.

Nous manifestons notre soutien à l'ensemble du mouvement contre l'aéroport, à toutes celles et ceux qui vivent dans ce bocage rebelle que nous aimons tant. Nous manifestons notre soutien à toutes celles et ceux qui s'organisent pour maintenir une vie commune sur la zone, pour consolider définitivement dans les temps qui viennent cet espace hors-normes à distance de l'État, et assurer que selon le texte en six points, ce soit une entité issue des différentes composantes du mouvement qui prenne en charge son avenir.

Nous ferons tout pour que subsiste à Notre-Dame-des-Landes cette aventure unique qui en inspire tant d'autres ailleurs, dans tous les endroits où pulsent nos cœurs farouches. Et nous affirmons que si l'État se risque à expulser n'importe quel lieu ou habitant-e de la Zad, en jouant sur la division, il nous trouvera sur son chemin.

Pour finir, nous le répétons, et le répéterons encore: les luttes continuent, se rencontrent, se renforcent. Depuis Dijon, dans le quartier libre des Lentillères foisonnant depuis

10 ans, nous comptons bien mettre en échec leur sinistre projet d'éco-quartier et de capitalisme vert. Depuis Bure, du bois Lejuc occupé jusqu'aux dizaines de maisons et d'apparts habités tout autour, nous continuerons de construire un mouvement de résistance au désert atomique. Depuis la baie de Lannion comme depuis le plateau de Millevaches, nous continuerons à nous opposer à l'extension infinie de l'extractivisme. Depuis Roybon comme depuis l'Amassada, nous continuerons à préférer le vent de la révolte à celui de l'aménagement verdâtre des territoires.

À Notre-Dame-des-Landes comme dans tant d'autres territoires en lutte, rien n'est fini!

Vive la zad et ses mondes!

Premiers signataires:

Collectif de l'Amassada (Saint-Victor et Melvieu)
Collectif biomasse critique (plateau de Millevaches)
Collectif grains de sable dans la machine (baie de Lannion)

Le Quartier Libre des Lentillères (Dijon)
Des opposant.e.s à l'A45 (axe Saint-Étienne - Lyon)
Des occupant.e.s de la forêt de Roybon (Isère)

Y-a-t-il de bons et de mauvais migrants?

La circulaire Collomb ainsi que le projet de loi «asile-immigration» du gouvernement Philippe reposent sur une distinction entre migrants «politiques» et «économiques». Les premiers seraient des «réfugiés» qu'il serait légitime d'accueillir (la convention de Genève de 1951 oblige la France à le faire), les seconds des migrants économiques, donc illégitimes, car la France ne peut pas accueillir «toute la misère du monde». Le gouvernement affirme avoir une position médiane sur l'immigration et l'asile en conjuguant ce qui semble contradictoire: l'efficacité serait au service de la dignité, puisque les expulsions («éloignement» dans le vocabulaire ministériel) des déboutés du droit d'asile et des sans-papiers ainsi que le prolongement de l'externalisation de nos frontières via l'implantation de hotspots (centre de tri) dans les pays de départ permettraient de désengorger les structures d'accueil et de traiter dignement les migrants «politiques». On peut tout d'abord douter de l'efficacité de la circulaire Collomb qui prévoit de contrôler la situation administrative des migrants dans les centres d'hébergement d'urgence, parce qu'elle risque de faire fuir de ces centres la population qu'on veut justement contrôler, et la remettre à la rue. Mais surtout il faut interroger la distinction qu'on fait intuitivement entre migrants «politiques» et «économiques».

En effet les causes «politiques» et «économiques» s'entremêlent, si bien qu'il est parfois difficile de les distinguer. Par exemple des individus dont la sécurité physique est menacée par leur gouvernement ou par un groupe paramilitaire sont assurément en insécurité politique. Mais cette insécurité politique ne peut manquer d'avoir des conséquences économiques: comment travailler la terre si

fréquences FM: Forcalquier/Pertuis 100.7
Apt 92.7 - Manosque 105 - Digne 95.6 - Sisteron 103
Briançon 101.4 - Embrun 100.9 - Gap 106.3 - Aix en
Provence 88.1 - Marseille et alentours, sur poste DAB+
Zinzine - site web: <www.radiozinzine.org>

par des forces de police en nombre disproportionné. En bref, une garde à vue de 700 personnes pendant plus de 7 heures sans justification dans des conditions choquantes. Rappelons qu'une personne en garde à vue, a le droit de voir immédiatement un avocat, un médecin, d'aller aux WC et de savoir ce qu'on lui reproche !

Face à cette situation choquante, dès le lendemain, individus et organisations se sont réunis pour dénoncer cette violation des droits fondamentaux, ces méthodes policières, en solidarité avec les victimes de cette séquestration et de cette discrimination au faciès. Le collectif du 21 octobre était né, composé de 40 organisations politiques, associatives et syndicales ainsi que des personnes.

Plainte collective : où en sommes-nous en 2018?

Le collectif (16 plaignantEs individuelLEs et 19 organisations) défendu par Me Sayn, a déposé plainte devant le procureur de la République en janvier 2011, puis s'est constitué partie civile en juillet 2011. Il accuse les services de la sécurité publique:

- de détention arbitraire, de violation des libertés individuelles droit d'aller et venir, droit de manifester,
- d'avoir mis en place un mécanisme discriminatoire au faciès d'exfiltration,
- d'avoir décidé ce dispositif hors de cadres légaux sur décisions politiques (Brice Hortefeux, ministre de l'Intérieur à l'époque était à Lyon la veille) et sans aucune consultation de magistratEs.

Après des tentatives de délocalisation l'affaire a été instruite à Lyon par deux juges d'instruction. Cela a permis des investigations, des demandes d'actes et l'audition par le juge des organisations membres du Collectif, de la police, des différents responsables de la gestion de l'ordre public dont le DDSP (Directeur Départemental de la Sécurité Publique) qui assume toute la responsabilité de l'opération, en reconnaissant le côté attentatoire aux libertés mais en arguant sur le risque d'insurrection. Après 7 ans d'instruction, aucun élément au dossier ne permet de dire que cette mesure aurait été proportionnée aux risques évoqués.

Un non-lieu a été prononcé en 2017. L'ensemble des personnes individuelles et organisations plaignantes ont fait appel de cette ordonnance. L'appel sera jugé le 22 février à 11h à la cour d'appel de Lyon.

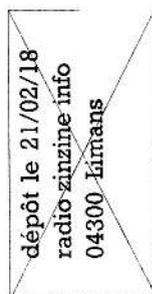
Le collectif appelle à un rassemblement devant le tribunal des 24 colonnes à St Jean, le jeudi 22 février 2018 à partir de 10 heures

La liberté de manifester est un enjeu individuel et collectif fondamental: nous n'acceptons pas cette politique de répression des mouvements sociaux, ni cette stratégie d'enfermement préventif de manifestantEs qui tend à se renouveler. Le collectif appelle à un rassemblement pour soutenir son action: les responsables de ce dispositif répondront de leurs décisions devant des juges. Si l'appel n'est pas entendu, après 7 ans de procédure, le collectif toujours mobilisé s'adressera à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Syndicats (FSU, SAF, UD - CGT69, Solidaires69, UNEF, UNL), associations (ATTAC, FCPE, LDH, MRAP 69, Planning Familial 69, SOS Racisme Rhône), organisations politiques (les Alternatifs, COVRA, Gauche alter Lyon, Gauche Unitaire, NPA69, PCF69, PG69).

Radio Zinzine, quoi de neuf sur nos ondes... A vos postes!

Mesdames, Messieurs,
Association CRAS
BP 193
F-31010 TOULOUSE CEDEX 06
France



FORCALQUIER

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



RADIO ZINZINE
INFO

L'IRE
DES CHÉNAIES

N°713 - 21 février 2018

Boue, boue pidoup in the bo-
cage...

Nous sommes monté-e-s à quelqu'un-e-s sur la ZAD pour la manif/fête du 10 février. Cette mobilisation a commencé à être organisée avant l'abandon du projet d'aéroport par le gouvernement. Après l'arrêt du projet, elle s'est donc transformée en fête de victoire et, sous la bannière «enracinons l'avenir», d'une démonstration de force pour la défense de la ZAD et des expériences sociales et agricoles qui s'y mènent. Les comités de soutien étaient invités à apporter des arbres (principalement fruitiers mais pas uniquement) pour qu'ils soient plantés sur la zone. Cette déambulation/fête a réuni entre 20.000 et 30.000 personnes aux dires des organisateur-trices, dans une journée qui a